



Fiche de données de sécurité

1.0 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE

1.1 Identification des produits

Substance	Carburants, diesel
Nom du produit commercial	Diesel marin (à très faible teneur en soufre)
Synonymes	MGO, ULSD, ADO – This is in English
Utilisation(s) spécifique(s)	Carburant destiné à être utilisé dans des moteurs diesel marins conçus pour fonctionner avec du diesel automobile.
CAS	68334-30-5

1.2 Coordonnées du fournisseur de la FDS

Société	Greenergy Fuels Canada 14 rue King, Suite 250 Saint Jean Nouveau-Brunswick E2L 1G2 CANADA
Numéro de téléphone	888 834 1980
Courriel	msds-info@greenergy.com

1.3 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence (CANUTEC)	888 CAN UTEC (226 8832), ou 613-996-6666 A partir d'un téléphone portable uniquement *666
Disponibilité	24 heures



2.0 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le SGH (Système global harmonisé)

Irrit. cutanée 2	H315
Tox. aiguë 4 (Inhalation)	H332
Carc. 2	
Cancérogénicité	H351
Asp.Tox. 1	H304
STOT RE 2	
Toxicité spécifique	
Pour certains organismes en exposition répétée	H373
Toxicité chronique 2 pour le milieu aquatique	H411

Pour le texte intégral des codes de classification et/ou des phrases H de cette section, voir la section 2.2 ci-dessous.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le SGH

Pictogrammes de danger:

GHS08 GHS07 GHS09

Mot de signalisation: Danger

Mentions de danger: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

 H315 - Provoque une irritation de la peau.

 H332 - Nocif en cas d'inhalation.

 H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence: P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

 P280 - Porter des gants de protection.

 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

 P301+P310 - En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.

 P331 - Ne PAS faire vomir.

 P403+ P235 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres risques

Non applicable



3.0 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Nom de la substance	Identifiant du produit	%	Classification selon le SGH
Carburants, diesel	CAS n°: 68334-30-5	80 - 100	H315 - Irritation cutanée 2 H332 - Tox. aiguë 4 (inhalation) H351 - Carc. 2 H373 - STOT RE 2 H411 - aquatique chronique 2 H304 - Tox. asp. 1

Les concentrations exactes des produits chimiques mentionnés ci-dessus sont gardées confidentielles en tant que secret commercial. Pour le texte complet des codes de classification et/ou des phrases H de cette section, voir la section 2.2.

4.0 MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Garder au repos. Déplacer dans un environnement d'air frais. Consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.
Ingestion:	Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Inhalation:	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Contact avec la peau:	Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.
Contact avec les yeux:	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Ingestion:	Nocif: peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et diarrhée.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Aucune donnée disponible



5.0 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction
ne doivent pas être utilisés pour
des raisons de sécurité:

Jet d'eau à haut volume

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie: Matière combustible

Dangers spécifiques: Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur les sols. Un retour de flamme est possible sur une distance considérable. La pression dans les conteneurs scellés peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Refroidir les conteneurs / réservoirs avec de l'eau pulvérisée. La combustion produit des fumées nocives et toxiques. Les produits de décomposition possibles sont: CO_x, H₂S, Sox. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial
les pour les pompiers: Porter un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie si nécessaire

6.0 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Porter un équipement de protection individuelle. Voir également la section 8. Evacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas fumer.

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales: Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage: Éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas utiliser d'outils susceptibles de produire des étincelles.
Empêcher toute fuite ou déversement ultérieur si cela peut être fait en toute sécurité.
Absorber avec un matériau absorbant inerte (par exemple, sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois).
Endiguer **le déversement**. Balayer et pelleter dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Éliminer conformément aux réglementations locales.



7.0 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Manipulation: Porter un équipement de protection individuelle. Voir également la section 8. Toujours remettre le bouchon en place après utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Stockage: Ne pas stocker à proximité ou avec l'une des matières incompatibles énumérées dans la section 10. Conserver dans le récipient d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Ne pas manger, boire ou fumer. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. N'utiliser que dans un endroit équipé d'un système de ventilation approprié.

8.0 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composant: Carburants, diesel (68334-30-5)
TLV-TWA: 100 (mg/m³) (ACGIH) (fraction inhalable et vapeur)
(Valeur Limite d'Exposition-Moyenne Pondérée dans le Temps)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire: Assurer une ventilation adéquate.
Non requis dans le cadre d'une utilisation normale.
En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. (Le choix de l'équipement respiratoire doit s'appuyer sur les normes industrielles pertinentes telles que la norme CSA Z94.4 Sélection, Utilisation et Entretien des respirateurs).

Protection des mains: Porter des gants résistants aux produits chimiques approuvés pour une utilisation avec le diesel. Le choix des gants pour une application spécifique et la durée d'utilisation dans une zone de travail doit également tenir compte d'autres facteurs, tels que (mais sans s'y limiter): les autres produits chimiques susceptibles d'être utilisés, les exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, compétences, protection thermique) et les instructions/spécifications du fournisseur de gants.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité (CSA Z94.3 Protecteurs des Yeux et du Visage)



9.0 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique:	liquide
Couleur:	jaune pâle
Odeur:	caractéristique
Point de fusion / point de congélation:	de -40 °C à +6 °C
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition:	ca. 170 - 370 °C
Inflammabilité:	non applicable
Propriétés explosives:	non applicable
Point d'éclair:	> 60 °C
Température d'auto-inflammation	≥ 225 °C
Température de décomposition:	non applicable
pH:	non applicable
Viscosité cinématique:	2,0 - 4,5 mm ² /s à 40 °C

Solubilité:	légèrement soluble dans l'eau (<20 mg/l, 20 °C)
Coefficient de partage entre n-octanol/eau (valeur log):	~> 3
Pression de vapeur:	< 1 kPa à 20°C
Densité et/ou densité relative:	820 - 845 kg/m ³ à 15 °C
Densité de vapeur relative:	non applicable
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2 Autres informations

Pas de données disponibles



10.0 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité: Liquide inflammable

Voir aussi section 10.5

10.2 Stabilité chimique

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles: Incompatible avec les acides forts, les agents oxydants et les bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition dangereuse La combustion produit des fumées nocives et toxiques. Les produits de décomposition possibles sont: COx, H₂S, Sox: COx, H₂S, Sox.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales

Toxicité aiguë

Composant: Carburants, diesel (68334-30-5)

LD50/oral/rat > 5000 mg/kg

Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Contact avec la peau: Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.

Contact avec les yeux Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: Nocif: peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée

Toxicité chronique: Preuves limitées d'un effet cancérigène.

Informations complémentaires Aucune donnée disponible



12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets d'écotoxicité: Toxique pour les organismes aquatiques, peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Composant: Carburants, diesel (68334-30-5)

LC50/96h/poisson: 54 mg/l (Jordanella floridae)

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Peut provoquer une bioaccumulation.
Coefficient de partage: ~> 3 (n-octanol/eau)

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité: légèrement soluble

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas de données disponibles

12.6 Autres effets indésirables

Pas de données disponibles

13.0 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / Dans la mesure du possible, le recyclage par l'intermédiaire d'un entrepreneur compétent en matière de récupération des huiles usagées est préféré à la valorisation énergétique, à l'incinération ou à la mise en décharge. Éliminer conformément avec les réglementations locales et nationales en vigueur.

Emballage contaminé: Ne pas brûler ou utiliser un chalumeau sur le fût vide. Ne pas percer ou incinérer. Dans la mesure du possible, réutiliser ou recycler.

Élimination des eaux usées: NE PAS jeter dans les égouts ou les systèmes d'évacuation des eaux de surface.



14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU : 1202

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition approprié : GAS OIL / DIESEL FUEL / MAZOUT, LÉGER

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

14.3.1 Transport terrestre

Classe: 3 - Liquides inflammables

Étiquettes de danger: 3 - Liquide inflammable

Code ERG: 128

Code Guide d'Intervention Urgente)

14.3.2 Transport maritime

Classe: 3 - Liquides inflammables

Étiquettes de danger: 3 - Liquide inflammable

EmS: F-E, S-E

14.3.3 Transport aérien

Classe: 3 - Liquides inflammables

Étiquettes de danger: 3 - Liquide inflammable

Instruction d'emballage
(avion cargo): 366

Sur la base du point d'éclair, ce produit n'est pas réglementé dans les petits conteneurs (450 L ou moins) lorsqu'ils sont expédiés sur un véhicule routier, un véhicule ferroviaire ou un navire pour un voyage intérieur, car le point d'éclair est supérieur à 37,8n °C.

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5 Risques environnementaux

Polluant marin: P

Autres informations (transport): Aucune information supplémentaire n'est disponible.

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

Pas de données disponibles

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

Pas de données disponibles



15.0 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPD.

16.0 AUTRES INFORMATIONS

Sources des données clés utilisées pour compiler la fiche de données:

Enregistrements pour l'UE et le Royaume-Uni REACH, ECHA produits chimiques dangereux: portail et ACGIH

Révision: 1.0
Date: mai 2025
Sections mises à jour: Nouvelle FDS pour le diesel marin, adaptée de la FDS ULSD version 2.0

Liste des abréviations:

FDS	Fiche de données de sécurité
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CLP	Réglementation en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage.
SGH	Système général harmonisé [de classification].
HVO	Huile végétale hydrogénée
REACH	Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques
ADR	Accord pour le transport de marchandises dangereuses par route
ADN	Transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
RID	Transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB	Très persistant et très bio-accumulable
PCA	Avion de transport de passagers
CAO	Avion cargo uniquement

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ Les informations contenues dans la présente FDS ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent être au-delà de nos connaissances. Pour cette raison et pour d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de dépense découlant de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou s'y rapportant de quelque manière que ce soit. La présente FDS a été préparée et ne doit être utilisée que pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations de cette FDS peuvent ne pas être applicables.